

Gestion des entreprises publiques : « Nous devons veiller aux sanctions qui résulteront en cas d'irrégularités », prévient le président Alassane Ouattara



Le président de la République, Alassane Ouattara. (Ph:Dr)

Le chef de l'État, Alassane Ouattara s'est prononcé sur les audits en cours dans les entreprises publiques. C'était ce mercredi 26 janvier 2022, à l'occasion du Conseil des ministres tenu au Palais de la présidence au Plateau.

« Les actions entamées en 2021, notamment les derniers audits réalisés dans certaines entreprises publiques, certaines entreprises du portefeuille de l'État ont révélé des irrégularités auxquelles il convient de remédier.

On peut citer notamment les irrégularités liées aux passations de marchés, le coût élevé et l'opportunité du recours à certains emprunts, les comptes bancaires ne figurant pas dans la comptabilité des entreprises, les insuffisances au niveau du contrôle interne, les dépenses injustifiées, le montant élevé de dons, commissions et honoraires et plus généralement la non maîtrise des charges dans un certain nombre d'entreprises.

Je dois signaler que le nombre d'entreprises dans cette situation est minoritaire puisque le solde global de la gestion des entreprises publiques grâce aux dispositions qui ont été prises montrent une évolution positive.

Mais ceci étant pour ces entreprises, la gravité des dysfonctionnements exige au-delà des mesures correctives déjà prises à l'encontre des dirigeants sociaux concernés la mise en place d'un cadre renforcé de suivi et de contrôle de la gestion des entreprises publiques. J'ai indiqué au conseil présidentiel qu'un accent particulier devra être accordé au cadre législatif et réglementaire des

entreprises publiques en vigueur, notamment les règles de passation de marchés, le recours à l'emprunt. Il faut que les textes soient respectés. Deuxième, un meilleur suivi du bilan de gouvernance des entreprises publiques et à cet effet, je souhaite qu'au terme de chaque exercice comptable, une communication en conseil des ministres sur le bilan de gouvernance des entreprises publiques soit présenté.

Troisièmement il faut une plus grande responsabilité des directeurs généraux, des membres du conseil d'administration ainsi que des ministres de tutelle qui doivent renforcer leur contrôle à priori.

A cet effet les représentants de l'État qui sont en conseil d'administration doivent régulièrement rendre compte à leur hiérarchie. Par ailleurs, les ministres doivent également rendre compte au Chef du gouvernement et bien évidemment à la Présidence de la République.

Nous devons également veiller aux sanctions qui résulteront en cas d'irrégularités dans la gestion des entreprises publiques tant pour les directeurs généraux, les membres du conseil d'administration que pour les ministres de tutelle.

M. le Premier ministre, je vous ai instruit à l'effet de prendre les dispositions pour la mise en œuvre diligente des orientations que je viens d'indiquer ainsi que des recommandations qui ont été faites par les audits réalisés. Pour terminer, je voudrais demander à chacune et à chacun de vous de promouvoir, bien évidemment, à nouveau la culture de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques pour le bien-être de nos compatriotes.

Je voudrais souligner, pour éviter que certains en fassent une gorge chaude, que là, il s'agit de quelques entreprises publiques. Et moi je me félicite du bilan que nous avons obtenu parce que nous savons tous dans notre pays comment la corruption a gangrené le tissu social. C'est pour cela que j'ai insisté depuis quelques années sur la nécessité de promouvoir ce concept d'ivoirien nouveau, intègre, travailleurs et sérieux. Et ces recommandations nous appellent à encore plus d'engagement pour cette évolution que nous souhaitons pour encore avoir de meilleurs résultats et pour le rayonnement de notre beau pays.

Voilà M. le Premier ministre, je voudrais donc féliciter et encourager le gouvernement à continuer »

NB : Les titres sont de la rédaction

Par Patrick N'Guessan

Source : www.fratmat.info 26/01/22

